

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 avril 2019

**Présents** : M. Philippe ESSERTEL, M Philippe ROLLAND, Mme Anne-Marie GIRAUDIAS, Mme Evelyne GRENIER, M. Philippe MACQUET, M. Guy REGEFFE, M Pascal BARRIER, Mme Germaine RONDEL, Mme Nadine CHAFFAL, Mme Françoise LUGNIER, Mme Sylvie GOUTTEFANGEAS, M. Alain GENON.

**Absents excusés** : M Ludovic BOURG, M. Jean-Maxence DEMONCHY.

**Secrétaire de séance** : Mme Nadine CHAFFAL

1 Le Conseil Municipal adopte les comptes de gestion 2018 et administratif 2018 puis affecte les résultats.

2 Le Conseil Municipal fixe les taux d'imposition 2019 soit

- Taxe d'habitation 4.96%
- Taxe foncière bâti 9.08%
- Taxe foncière non bâti 33.95%

3 Le Conseil Municipal adopte le budget 2019 ainsi que les subventions municipales

4 Des travaux d'éclairage public seront réalisés avec la participation financière et technique du SIEL (Alimentation du sapin de Noel, Eclairage du terrain de pétanque à l'ERA, remplacement de projecteurs de l'église)

5 ECOLE

- L'escalier de secours et les travaux annexes sont réalisés
- Compte tenu du nombre d'enfants qui déjeunent à la cantine, celle-ci sera déplacée dans la salle annexe de la mairie. Ce nouveau lieu est plus fonctionnel et permet aux enfants de manger dans de meilleures conditions. La salle annexe de la mairie n'est désormais plus ouverte à la location.

6 Document Unique des risques professionnels : Mme Pauline MEILLAND assurera la mission.

7 Travaux d'aménagement du bourg :

- \*Le mur est terminé.
- \*Les espaces verts sont progressivement réalisés
- \*Le tapis d'enrobé de la route départementale est programmé
- \*Comme cela a été prévu avec l'architecte des bâtiments de France, un muret sera réalisé en pierres derrière l'église.

8 LA FABRIQUE

- \*Les plantations sont réalisées
- \*Les travaux de construction de l'abribus et des toilettes sont commencés
- \*La machine-outil fournie par BOURG INDUSTRIES sera installée sur le site

9 ADRESSAGE

L'aspect administratif arrive à son terme. Les plaques de numérotation seront distribuées lors de permanences. Les plaques de rue seront installées progressivement lors du 2<sup>ème</sup> semestre.